

**Sujet** : [INTERNET] Re: Enquête publique Verbrugge  
**De** : Frederique Kerkhove <frederique.kerkhove@icloud.com>  
**Date** : 09/11/2019 21:57  
**Pour** : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Bonsoir Monsieur le commissaire enquêteur,

Je me permets de compléter mon 1er témoignage écrit ci-joint, par l'apport de cette capture d'écran d'un sondage réalisé auprès des Templemarois sur Facebook. Ce sondage a été mis en place à l'initiative d'un habitant sur le groupe « tu es de Templemars si... » on y retrouve les avis des membres concernant l'implantation de l'usine Verbrugge. Et nombreux y sont défavorables.



**Gauthier Deru** a créé un sondage dans **Tu Es De Templemars Si.**



jeudi, à 00:48 · 👤

Implantation de Verbrugge( entreprise produits chimiques à templemars )donnez votre avis!



Non



100 votes



Oui



19 votes



Sans opinion



7 votes



J'aime



Commenter



2

Ce mouvement tardif de la population (comme vous avez pu le constater à Mairie) est le reflet du manque d'information que nous avons eu concernant cette enquête publique. Ainsi que de l'opacité quant à la neutralité de cette enquête. J'espère que vous saurez en prendre compte.

Cordialement

Frédérique Kerkhove  
Envoyé de mon iPhone

Le 6 nov. 2019 à 21:39, Frederique Kerkhove <frederique.kerkhove@icloud.com> a écrit :

Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur,

En tant que Templemaroise depuis 8ans, installée dans ce petit coin de campagne proche de la métropole, je tenais à vous donner mon avis concernant l'implantation de l'usine de Chromage Verbrugge.

Cette usine souhaite s'implanter dans notre Zone industrielle, mais ne répond pas aux critères de protection de l'environnement et des nappes phréatiques (champs captants 40% des eaux de la MEL) que requiert cette zone.

La SAS Verbrugge dit dans le dossier (que j'ai consulté via le site web de l'enquête publique) page 143, ne pas être la seule entreprise polluante, loin de la même ! Alors qu'elle fait référence à des entreprises qui sont soit parties il y a plusieurs années, soit les sites ont changé d'activité et dans tous les cas nous n'avons plus sur nos terres de site type SEVESO. Verbrugge serait donc bien le plus grand danger. Son activité de chromage dur devant obligatoirement prendre fin en 2024, pourquoi venir risquer de polluer gravement nos terres ?

D'autres sites moins sanctuarisés en périphérie de la MEL doivent être recherchés !

Compte tenu de :

- L'interdiction de Chrome VI en 2024, reconnu cancérigène par l'UE.
- L'implantation sur une zone sanctuarisée de captage d'eau concernant 40% de la population sud de la MEL
- La 3ème année consécutive de sécheresse (8mois en 2019, avec mesures de restriction)
- Des risques de pollution des sols, des nappes phréatiques, de l'air, des accidents liés aux transports, stockages ou manipulations.
- Du combat de la ville mené pour protéger nos champs captants d'un échangeur, quitte à avoir une circulation dense dans Templemars.

Il est inconcevable d'être favorable à cette implantation, et dans un contexte de crise écologique mondiale. Comment peut-on cacher notre tête dans le sable ? Surtout au lendemain de Lubrizol.

Je suis donc défavorable à cette implantation et souhaite de tout coeur que Monsieur le préfet entende la voix des Templemarois avant celle des grands industriels, pour que nous puissions transmettre à nos enfants une terre fertile et riche de diversité.

Cordialement

Frédérique Kerkhove

Infirmière

Professeur de Sciences Médico-sociales

Envoyé de mon iPhone